

<p style="text-align: center;">Rayonnement non ionisant et téléphonie mobile Résultat de l'enquête auprès des candidats aux élections fédérales 2019</p>
--

CONFERENCE DE PRESSE

MARDI 8 OCTOBRE 10h30
Café Le Milan, Bd. de Grancy 54, Lausanne

5G ET SANTÉ – QUEL CADRE LEGISLATIF A L'AVENIR ? ...

L'Association « 5G moratoire pour la Suisse » et la Coordination genevoise Moratoire 5G ont interpellé tous les candidats aux élections fédérales d'octobre 2019 sur leur position quant au développement législatif en matière de rayonnements non-ionisant et de téléphonie mobile.

L'analyse des réponses permettent d'identifier les candidats qui représenteront au mieux les intérêts des citoyens en la matière, permettant aux électrices et aux électeurs de voter en connaissance de cause.

Les résultats mettent en évidence les points de consensus sur des questions telles que :

- la nécessité d'une Loi qui encadre l'ordonnance fédérale en matière d'ondes non ionisantes (ORNI) ;
- le degré de compétence des communes et des cantons en matière d'autorisation de nouvelles antennes ou d'augmentation de puissance des antennes existantes ;
- la place prépondérante de l'Office fédéral de la Santé publique en matière de mise en place des normes sur les émissions et immissions de rayonnement non ionisants, au nom du principe de précaution ;
- le renforcement du monitoring des antennes existantes ;
- la mise en place d'un organisme indépendant dans l'évaluation et le monitoring du rayonnement non ionisant ;
- la création d'un Programme de recherche ambitieux sur l'impact biologique des rayonnements non ionisants
- la mise en place d'un moratoire sur la 5G.

La conférence de presse vous permettra de prendre connaissance des résultats détaillés

Annexes : Questionnaire aux candidats sur la 5G

Contacts : Jean-Daniel Zeller

elections-wahlen-elezioni-2019@5gmoratoirepourlasuisse.ch

076/347.94.05

Rudolf Kiefer

Coordination genevoise moratoire 5G

078/879 66 10